République française

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 07 Juillet 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 15

DATE DE LA CONVOCATION :
1er Juillet 2022

L'an deux mil vingt deux et le sept juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : NELIAS Agnès, BARNOUD Frédérique, DEJOUR Valérie, DAVIRON RADIX Jocelyne, RULLIAT Christian, RECOLLON Chantal, FOURDIN Fabrice, CAFFIER Fabien, CHABRAN Fanny, LHOPITAL Guy, BELTRAN Yves, BLUM Virginie, DURAND Pierre.

Etaient absents : AIGLON Olivier (pouvoir à CAFFIER Fabien), GLEREAN Thibault (pouvoir à BARNOUD Frédérique)

Secrétaire de séance : BLUM Virginie

D/2022-058
Objet de la délibération : **Modification de la composition du Conseil d'Administration du CCAS,**

Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 juin 2020 fixant en plus de Madame la Maire, Présidente, le nombre des membres du C.C.A.S. à 10, dont 5 à élire par le Conseil Municipal,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 juin 2020, désignant les membres du Conseil Municipal appelés à siéger au CCAS,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 5 mai 2021, désignant M. Julien LIOT, remplaçant de Madame Laure G'MEINER, suite à sa démission,
Vu la démission de M. LIOT,
Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal procède à l'élection du remplaçant de Monsieur LIOT au sein du conseil d'administration du CCAS.

Le vote s'est déroulé au scrutin secret et a donné les résultats suivants :

Monsieur DURAND Pierre : 15 voix (nombre de votants : 15)

Ont été proclamés membres du conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité :

- **Madame BARNOUD Frédérique**
- **Monsieur RULLIAT Christian**
- **Madame RECOLLON Chantal**
- **Madame BLUM Virginie**
- **Monsieur DURAND Pierre**

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Madame la Maire,

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le : 19 JUIL. 2022
Publication ou notification du : 19 JUIL. 2022
Affichage du compte-rendu le : 19 JUIL. 2022